

REPUBLIQUE DU BENIN



PLAN STRATEGIQUE

2015-2020

INTRODUCTION

Partenariats & Culture Bénin est une organisation de la société civile des domaines des arts et de la culture légalement enregistrée et reconnue au Bénin. Elle est née de la conviction de certains artistes et acteurs culturels que les arts, les expressions culturelles et créatives peuvent contribuer de façon significative au développement durable sur les plans humain, social et économique.

Développement humain: à travers l'affirmation du droit universel de tout le monde à participer à la vie culturelle de la communauté et à jouir des arts en pourvoyant une stimulation intellectuelle et une catharsis émotionnelle tout en explorant la condition humaine dans des circonstances particulières. Le développement humain passe aussi par la célébration et l'affirmation des identités individuelles et communes, en participant au développement des capacités créatives pour la pratique des arts. Faciliter la pensée créative pour renforcer les capacités des personnes à faire face aux défis fait, partie aussi du développement humain ;

Développement social: en engageant les expressions créatives à de bonnes fins telles que la promotion du dialogue interculturel et la cohésion sociale. Aussi l'envoi des messages importants pour informer et changer des comportements sociaux, de santé, d'éducation des populations sur les questions de la justice sociale font partie du développement social et dans le même temps élèvent la conscience et l'appréciation esthétique des participants et des bénéficiaires ;

Développement économique : en créant des emplois, générant des revenus étrangères grâce aux exportations, le renforcement des industries comme le tourisme et les transports, la création ou l'expansion des marchés à travers ces secteurs créatifs qui sont capables de fonctionner de façon durable dans une économie de marché libre, etc.

VISION

La vision de Partenari'arts & culture Benin est d'encourager la mise en réseau des acteurs et projets culturels pour le développement et la promotion des entreprises culturelles et industries créatives tout en appuyant l'émergence des économies locales ainsi que le renforcement de la lutte contre la pauvreté et le respect des principes démocratiques à travers la pratique qualitative des métiers des arts et de la culture.

OBJECTIFS

Partenari'arts & Culture Benin a pour objectifs de :

1. **Faciliter la formation, le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines** nécessaires à la pratique, la distribution et la commercialisation des arts et des biens et services culturels du Bénin
2. **Recueillir et diffuser les informations, données et documents pertinents** destinés à autonomiser les organisations de la société civile œuvrant dans le secteur des arts et de la culture afin qu'elles puissent planifier et agir de façon éclairée et dans leur intérêt

3. **Provoquer des débats, discussions et la théorisation** autour des arts, de la culture, des **industries créatives** et des discours contemporains sur les arts et la culture et développer les positions de l'Association et le leadership sur ces questions.
4. **Aider à créer des circuits nationaux, régionaux, continentaux et internationaux** (festivals, débouchés, etc.) pour la distribution des biens et des services culturels africains (béninois ?), rendre possible la tournée des œuvres des artistes africains et la génération de revenus grâce à leur créativité.
5. **Mobiliser les ressources locales, régionales, continentales et internationales** en soutien au développement, à la **promotion et à la distribution des biens et services culturels** de l'association.
6. **Constituer des réseaux efficaces et durables** qui soient dédiés à une discipline artistique ou transdisciplinaires afin de jouer un **rôle de plaidoyer et de lobbying** pour le développement du secteur de la création.
7. **Améliorer les conditions de travail et de vie**, et **défendre les droits des artistes** et des praticiens du secteur de la création.

LES PRINCIPES

Les principes et valeurs de Partenari'arts & Culture comme énumérés dans la constitution sont:

1. attachement à la démocratie participative, avec des élections libres et équitables des organes de gestion et la responsabilisation des membres.
2. engagement en faveur des droits de l'homme tels qu'ils sont affirmés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du droit à la liberté d'expression créative
3. engagement à rendre transparent le processus de prise de décision, d'attribution des marchés et du travail rémunéré, la communication des décisions et toutes les questions financières ; ce qui implique l'obligation de relever les conflits d'intérêts, réels et potentiels
4. engagement en faveur des partenariats, du travail en collaboration avec les organisations et institutions existantes et du partage des ressources et des connaissances, plutôt que du travail concurrentiel consommant les ressources à travers la duplication
5. anti-discrimination sur la base du genre, de la langue, de la culture, de l'ethnicité, la nationalité, des convictions religieuses, de l'âge et du handicap.
6. respect de la diversité culturelle et de la coexistence culturelle, tout en reconnaissant cependant la nécessité de remettre en question les pratiques culturelles qui sont incompatibles avec les droits humains fondamentaux
7. reconnaissance et affirmation des différentes formes de savoir, dont le savoir traditionnel et autochtone
8. respect de la diversité des conditions dans lesquelles les artistes et les marchés opèrent dans le pays et sur le continent et nécessité de répondre à cette série de situations
9. recherche constante des meilleures pratiques internationales et amélioration de la qualité des produits, biens, services et pratiques organisationnelles tout en restant enraciné dans l'expérience africaine
10. engagement à travailler dans le meilleur intérêt de Partenari'arts & Culture Benin et du secteur de la création dans son ensemble et dans la quête de sa vision et de ses objectifs stratégiques plutôt que des intérêts individuels ou fractionnaires.

ANALYSE SWOT (FFOM) DU SECTEUR DE LA CULTURE

FORCES

Le Bénin dispose d'un soutien institutionnel et financier pour le secteur des arts et de la culture : une charte culturelle, une politique culturelle nationale adoptée, le statut de l'artiste, le fonds d'aide à la culture et la signature de plusieurs conventions internationales sur la culture dont la convention 2005 de l'Unesco pour la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles. Il est organisé au Bénin plusieurs événements et projets culturels qui concourent à l'animation culturelle au Bénin.

Les responsables de Partenari'arts et Culture sont des artistes reconnus, des journalistes et acteurs culturels avertis et passionnés de la culture. Leurs expériences au plan national et international et leur connaissance des thématiques relatives à la dimension culturelle du développement justifient l'opportunité et la valeur ajoutée de leur initiative.

L'association existe selon les règlements et réglementations du Bénin et opère de façon saine avec une bonne méthode de communication.

FAIBLESSES

Malgré le soutien financier de l'Etat béninois et des partenaires internationaux, les acteurs et projets culturels ne sont pas arrivés à acquérir une certaine autonomie. Beaucoup d'organisations opèrent sans aucun statut légal. La gestion administrative et financière des entreprises culturelles manquent de traçabilité et de méthodologie de norme internationale. L'outil de gestion du fonds d'aide à la culture se révèle inefficace et ceci se reflète à travers

l'absence d'impact des nombreuses activités culturelles sur le terrain. On note un manque des lieux de production et de diffusion et les quelques-uns qui existent sont mal entretenus ou mal équipés ou même mal ou sous-exploités.

On note aussi un manque de synergie et d'actions collaboratives entre acteurs culturels au Bénin, un individualisme grandissant qui accroît aussi le conflit des intérêts et la guerre de positionnement entre acteurs culturels. Les technologies de l'information et de la communication sont mal utilisées dans le domaine des arts et de la culture.

OPPORTUNITES

Partenari'arts et Culture Bénin travaillera dans un environnement où les projets de renforcement des capacités, amélioration des pratiques culturelles des citoyens, l'amélioration du dialogue et le développement des publics demeurent des besoins indiscutables.

Reconnaissant l'opportunité de la politique de la décentralisation adoptée au Bénin, la décentralisation de la gestion culturelle devient une stratégie fiable. L'accompagnement des politiques locales et le renforcement des partenariats entre gouvernements locaux et acteurs culturels restent un champ inexploité. La notion des villes créatives occupe rarement.

Il manque aussi des projets de recherche, de collecte et d'analyse de données statistiques dans le secteur de la culture et des arts. Aujourd'hui, il est difficile de dire l'apport de la culture au développement socio-économique du Bénin.

La position géographique, proximité avec le grand Nigeria (première puissance économique du continent et un pays extrêmement dynamique en termes de culture), le Burkina-Faso (le pays des grands rendez-vous africains culturels), le Ghana (parmi les 20 pays à croissance économique rapide du monde) représente un circuit de distribution et d'échanges artistiques et culturels pour les acteurs culturels béninois.

MENACES

La légèreté et le favoritisme dans la gestion financière et administrative du fonds d'aide à la culture et le conflit d'intérêt et de guerre

leadership freinent la créativité et la production artistique.

La gangrène de corruption et de mauvaise gouvernance au Bénin discréditent les entreprises culturelles auprès des partenaires internationaux.

La méconnaissance et la banalisation de la dimension culturelle du développement par les gouvernants salissent la reconnaissance et la valeur des métiers des arts et de la culture.

Les pressions sociales, politiques et économiques freinent la dynamique créative parce que l'artiste ne sent pas très libre dans ses expressions artistiques et créatives.

MISSION

De ce qui précède, notre mission tourne autour de deux axes :

- 1- Institutionnalisation, professionnalisation, pérennisation et viabilisation des entreprises et projets culturels au Bénin (***culture vecteur du développement durable***)
- 2- Décentralisation, émergence et renforcement durable d'acteurs et projets culturels et artistiques pour le développement et la promotion des villes créatives durables. (***Développement local durable à travers les arts***).
- 3- Soutien à une meilleure circulation de l'information au sein du secteur et la valorisation des talents et œuvres provenant du Benin et de sa diaspora (***Accès à l'information et promotion de la notion de diplomatie culturelle***)

POSITIONNEMENT DE PARTENARI'ARTS & CULTURE BENIN

Dans la poursuite de sa vision et de ses objectifs et en accord avec ses principes, Partenari'arts & Culture Benin cherchera à consolider son image d'organisation professionnelle de premier choix au Benin, et au niveau régional, opérant dans le secteur de la création et particulièrement dans les domaines suivants :

1. Collecte et dissémination d'informations et de données
2. Politique et théorie culturelle comprenant des thèmes tels que culture et développement, économie créative/industries culturelles, diversité culturelle, droit d'auteur et propriété intellectuelle, les arts et le changement social, les arts et les droits de l'homme et la démocratie, etc.

3. Plaidoyer et particulièrement concernant les cadres de travail institutionnels pour soutenir le secteur de la création et promouvoir et défendre les droits et intérêts des travailleurs du secteur de la création.
4. Mise en réseau, entre le Bénin, les pays de la région, le reste des pays africains et d'autres continents, visant en particulier à accroître les liens entre les acteurs similaires dans les pays du Sud.
5. Renforcement des capacités à travers le développement des compétences, le mentorat, l'incubation et autres activités relatives.
6. Mobilisation des ressources pour soutenir la création et la distribution des biens et services culturels du Bénin.
7. Mise en place des projets de rencontres culturelles et artistiques
8. Soutien à la circulation des biens et services culturels ainsi que la mobilité des artistes et acteurs culturels au sein du Bénin et au-delà des frontières nationales.
9. Reconnaissance et célébration des œuvres et les créateurs qui se distinguent par la qualité de leur travail.
10. Contribution à la création d'emplois directs et indirects dans le secteur de la création

Ainsi faisant, Partenari'arts & Culture Benin continuera à consolider son image comme :

- a) Une organisation démocratique à adhésion ouverte
- b) Une organisation administrativement saine et financièrement rigoureuse (compte bancaire, système comptable et audit)
- c) Une organisation appartenant, dirigée et gérée par des professionnels
- d) Une organisation travaillant pour la promotion de la diversité culturelle
- e) Une organisation béninoise avec une réputation de réalisation professionnelle et de qualité des projets et produits
- f) Un réseau d'organisations et d'individus qui est largement représentatif
- g) Une voix béninoise et africaine effective dans les fora culturels nationaux, régionaux et internationaux.

Pour donner un effet pratique à une telle consolidation, Partenari'arts & Culture Benin concentrera pendant les 5 prochaines années à :

- a) S'améliorer sur le plan organisationnel et structurel (gestion administrative et financière)
- b) Mettre en place et appliquer une stratégie de collecte de fonds : conventionnelle et originale
- c) Coordonner un ensemble d'activités au niveau local et/ou régional (Afrique de l'Ouest) dans le but d'assurer l'information, le soutien, le plaidoyer et le renforcement des capacités des acteurs du secteur culturel
- d) Enrichir sa base de données de l'ensemble des parties prenantes du secteur artistique et culturel au niveau local et régional (artistes, institutions, ONG, acteurs de la société civile, sponsors, journalistes...)
- e) Mener des projets de recherches pour évaluer l'apport de la culture dans le développement socio-économique du Bénin.
- f) Renforcer la cohérence, la complémentarité et la coordination des activités artistiques et des acteurs culturels
- g) Être présent dans les fora des partenaires stratégiques nationaux, régionaux et internationaux

- h) Mettre en place un fond de solidarité et soutenir la mobilité des artistes et acteurs culturels.
- i) Informer et former pour améliorer l'accès au financement auprès des mutuelles, des sponsors, des mécènes, des bailleurs, des subventions.

PROGRAMMES ET PROJETS

Partenari'arts & Culture Benin vise à capitaliser sur ces activités initiées et/ou en cours afin de renforcer la visibilité et la présence au niveau national tout en développant des activités nouvelles.

Partenari'arts & Culture Benin planifie de mener et/ou de continuer à mener un ensemble d'activités:

- Débats sur les différentes problématiques culturelles au Benin (culture et développement, économie créative/industries culturelles, diversité culturelle, droit d'auteur et propriété intellectuelle, les arts et le changement social, stratégies et importance de mise en réseau, les arts et les droits de l'homme et la démocratie)
- Plaidoyer : campagne nationale pour une meilleure gestion du fonds d'aide à la culture et pour une liberté d'expression artistique plus accrue et respectée.
- Information : newsletter mensuelle, site web et réseaux sociaux (Facebook, Twitter et YouTube)
- Participation à des rencontres au niveau national et international sur les questions liées à la culture et au développement culturel.
- Renforcement des capacités : formation des acteurs culturels à la gestion de projet, marketing des arts, stratégies de levée de fonds et stratégies du plaidoyer et de lobbying.
- Politique culturelle : projet de diagnostic et états généraux des arts et de la culture dans les communes et municipalités du Benin. Elaboration des politiques culturelles de villes-pilotes pour le développement et la promotion des villes créatives.
- Participation à la promotion des arts dans l'espace public et les projets culturels et artistiques portés par jeunes et/ou orientés vers le public jeune.

Ainsi, les principales actions à mettre en place sont :

Adhésion et membres :

Approcher et recruter des organisations, individus et les projets qui partagent la même vision et les mêmes objectifs pour créer et renforcer les collaborations entre acteurs culturels.

Objectif: avoir des statistiques précises sur le nombre et la qualité des membres de Partenari'arts et culture Benin.

Cible : Les acteurs culturels du Benin et destinataires de la newsletter.

- **Collecte et dissémination d'informations :**
- **Maintenir la diffusion de bulletins mensuels d'information**

Cibles: le secteur créatif et culturel + institutionnels, journalistes et sponsors

Objectif: élargir le nombre de cibles et toucher un maximum d'acteurs culturels et créatifs

- **Lancement et mise à jour du site Internet de Partenari'arts et Culture Bénin en donnant plus de visibilité et en valorisant les œuvres et acteurs culturels du Bénin et d'ailleurs**

Cibles: le secteur créatif et culturel béninois et africain.

Objectif: Mieux faire connaître les activités de Partenari'arts et Culture Bénin et les richesses artistiques et culturelles du Bénin.

➤ **Politiques culturelles/ Villes créatives :**

*** Base de données du secteur culturel :**

- différentes disciplines artistiques : théâtre – cirque – arts de rue, danse, musique, cinéma – audiovisuel, design, photographie, architecture, patrimoine, mode, arts visuels, artisanat, gastronomie, édition et lecture publique
- Journalistes, entrepreneurs et acteurs culturels...
- ONG, institutions gouvernementales, sponsors....

Cibles: *Secteur culturel Béninois et Diaspora.*

Objectif: *recenser l'existant dans le secteur culturel au Bénin et au niveau de la Diaspora et mettre en place des données au niveau du site www.artbankbenin.org (Site en construction).*

➤ **Groupes de réflexion sur les politiques culturelles:**

Issus des rencontres thématiques, ces groupes permettront de discuter autour de la problématique de la politique culturelle au Bénin et de proposer des solutions pratiques en termes de diversité culturelle, droits d'auteurs et des artistes, d'éducation, de formation, de gouvernance, d'économie créative...

Cibles: *le secteur créatif et culturel béninois et les responsables départementaux et municipaux de la culture.*

Objectif : *production des politiques culturelles pour quelques villes du Bénin afin de décentraliser l'activité culturelle et promouvoir la notion de ville créative. Proposition aux responsables locaux.*

➤ **Rencontres thématiques et forum culturel:**

- Organiser des rencontres thématiques, des séminaires et des fora sur les questions liées aux arts et à la culture.

- Publication des résultats des analyses de données issues des recherches.

Cibles: le secteur créatif et culturel Béninois et africain.

Objectif : documenter le secteur de la culturel et encourager la recherche et le développement de la théorie de la culture.

➤ **Soutien des artistes :**

Mettre en place un **help desk** physique pour informer les artistes sur des sujets qui les intéresse: statut de l'artiste, droits d'auteur et pistes de financement

Cibles: les artistes

Objectifs: soutenir les artistes dans leur démarche et participer à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail

➤ **Formation :**

Renforcement des capacités des artistes et/ou des managers culturels en organisant des formations « express » dans les basiques : Excel, PowerPoint, réalisation d'un budget, rédaction d'un projet, d'un communiqué de presse ou d'un plan d'action, création et gestion d'une adresse électronique, création et administration d'une association...

Décentraliser ces formations en dehors de Cotonou vers les autres villes du pays puis progressivement couvrir toutes les villes du Benin.

Cibles: les travailleurs secteur créatif et culturel marocain

Objectif : améliorer le niveau de compétences des managers culturels associatifs notamment

STRATEGIE DE COMMUNICATION :

- ❖ Organisation des rencontres thématiques et décentralisation des activités au niveau des principales villes du pays suivi de la mise en place des antennes après chaque rencontre dans les différentes villes.
- ❖ L'utilisation des réseaux sociaux et du site internet

Cibles: le secteur créatif et culturel Béninois.

Objectif: élargir le réseau au niveau national et identifier des relais locaux qui dupliqueront les actions.

STRATEGIE DE FINANCEMENT :

Explorer quatre possibilités de financement:

- ❖ Réponse à des appels à projets lancés par bailleurs de fonds
- ❖ Organiser une “réception” annuelle (gala, expositions-vente d’objets d’arts) en présence de sponsors, de mécènes et de potentiels donateurs pour les arts.
- ❖ Tisser des partenariats avec des organisations internationales et relayer des programmes et projets financés sur l’agenda du développement durable à travers la culture.
- ❖ Prestation de service dans les domaines de recherche, de formation, d’organisation de séminaires et de conférences, de traduction et d’interprétation (Français-Anglais et en langues nationales) , de rédaction de notes succinctes et de développement de projets.

Cibles: *sponsors, mécènes, institutionnels et organisations culturelles.*

Objectif: *assurer la durabilité de Partenari’arts et son autofinancement*

ACTIONS REGIONALES :

Participer à des programmes, évènements et rencontres culturels en Afrique de l’Ouest et en Afrique en général selon la disponibilité des opportunités et des moyens et initier au moins une activité régionale.

Cibles: Organisations culturelles, festivals en Afrique de l’Ouest et en Afrique en général.

Objectifs: Intégration régionale à travers la culture et la promotion de la notion de diplomatie culturelle.

ANNEXE :

- 1- Programme d’actions 2015
- 2- Budget 2025